



COMMUNIQUE DE PRESSE DE MATHIEU KLEIN, PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Après le discours du Premier ministre à Marseille aujourd'hui au congrès de l'ADF

Non, monsieur le Premier ministre, tous les départements n'ont pas abandonné l'idée d'un financement national du RSA. Cette question ne fait pas que renvoyer aux difficultés financières des conseils départementaux, qui sont pourtant réelles : le Département de Meurthe-et-Moselle aura dépensé pour la seule année 2016, 131 millions d'euros pour financer le RSA et n'aura été remboursé par l'Etat que de 68,6 millions euros. C'est d'abord un enjeu de justice sociale et d'équité fiscale : il n'est pas acceptable que le coût de la solidarité nationale soit différent d'un département à l'autre et laissé pour l'essentiel à la charge des collectivités, ce qui constitue un cas unique en Europe. Si le retour du fond d'urgence était le minimum requis, le renvoi à une énième commission de la réflexion sur le devenir des allocations individuelles de solidarité laisse songeur. Tout a été dit et écrit sur le sujet et tous les scénarios sont sur la table depuis longtemps.

Oui, monsieur le Premier ministre, il était indispensable que le gouvernement se saisisse de la situation des mineurs non accompagnés (MNA). En Meurthe-et-Moselle, nous accueillons 94 mineurs et jeunes majeurs étrangers en 2014 et ils sont déjà 399 en octobre 2017. J'avais saisi le Premier ministre les 17 mai et 16 août 2017 sur la situation humainement dramatique des nombreux jeunes recueillis par le Département. La réponse apportée aujourd'hui va dans le bon sens, l'Etat s'engageant à reprendre sa responsabilité régaliennne de mise à l'abri, d'évaluation (avec les concours des départements) et d'orientation des mineurs qui arrivent sur le territoire. Il s'engage également à confier à l'aide sociale à l'enfance des conseils départementaux le soin d'accompagner ceux qui resteront en France.

Les départements demandent au gouvernement que des moyens financiers pérennes et suffisants leur soient accordés par l'Etat pour continuer à assumer leur mission de protection de l'enfance. Le budget consacré à la protection de l'enfance en Meurthe-et-Moselle a augmenté de 24 % en 5 ans.